JOURNEE MULTI ACTEURS 11-2-2015

TABLE DECHETS

Personnes présentent à l'atelier :

Embrecht Véronique (enseignante), France de Belder (Bruxelles propreté), Jean-Paul Minne (Bruxelles propreté), Pascale Papleux (Segec), Franceline Normand (institutrice), Aurore Van Bogaert (Fost plus), Marylou Paes (IBGE), Ingrid Collins (Cahier du DD), Maitrejean Camille (Groupe CDH parlement wallon), Nathalie Perez (GoodPlanet)

Quelques suggestions d'ajouts dans la grille des freins à la facilitation de la gestion des déchets dans les écoles :

- Accès aux parcs à conteneur : Changer le statut des déchets produits par une école (de déchet ménager à déchet d'entreprise). Il y a une différence fondamentale entre Bruxelles et la Wallonie... A Bxl, les déchets produits par une école sont considérés comme déchets d'entreprise, tandis qu'en Wallonie, ils sont repris comme déchets ménagers. Ce implique qu'en Wallonie les écoles ne peuvent, par exemple apporter les déchets considérés comme dangereux, mais bien à Bruxelles. Il y aurait également un régime « spécial » concernant les déchets produits par les écoles techniques.
 - Toutefois, il faut voir si cela n'engendrait pas un coût supplémentaire pour les écoles...
- Prévention: Les parents sont peu intégrés dans la politique de prévention des déchets. Alors qu'ils sont indispensables pour le bon développement d'une stratégie de réduction des déchets.
- Sous utilisation et méconnaissance du **champ d'action des CPPT** (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail). Exemple donné d'un compost mis en place par le CPPT
- Le personnel d'entretien non intégrer et non informé à la démarche de gestion des déchets devient un frein réel à son bon fonctionnement.
 Les processus de tri doivent tenir compte du personnel d'entretien. Un exemple donné concernant des boites de tri du papier trop lourde que le personnel refusait de vider.

Idées ayant émergées lors de l'atelier

Un axe principal d'action se dégage : rendre l'information facilement accessible, qu'elle soit pédagogique, pratique ou législative.

- Gestion des déchets ? Filières de recyclage « permettre mieux les connaître et les identifier dans sa région »
- Demander aux intercommunales d'envoyer la liste du matériel de tri mis à disposition pour les écoles.
- La COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales de Gestion des Déchets) semble être un interlocuteur à privilégier pour développer une politique, une communication identique dans toute la région. Certaines intercommunales semblant être plus actives que d'autres.
- Inclure dans la liste de matériel donnée en début d'année aux parents, des informations concernant l'utilisation de la gourde qui ne coule pas et boite à tartine.
 En lien : donner un accès à l'information concernant les articles scolaires verts (cartable vert)



- Développement d'une page « gestion environnement » sur « enseignement.be » . Avec des infos pratiques (que faire avec tel ou tel déchets dangereux...), trucs et astuces... avec des liens vers les autres sites existants.
- Prévoir une information à destination des directeurs d'établissement
 - > quid formations?
 - > quid évacuation des déchets
 - > Quid matériel

Autres axes et idées développés :

- intégration de la problématique dans le projet d'établissement pour faciliter la participation de tous les acteurs de l'école

Les boissons

- Distribuer des gourdes en début d'année et interdire tout autre type de contenant dans l'établissement
- Remplacer les distributeurs de boissons classiques par un système de bouteille en verre consignées. **Rendre accessible les pistes de solutions** trouvées par l'un ou l'autre établissement via la page enseignement.be
- Suppression des distributeurs de boissons gazeuses et sucrées pour une meilleure alimentation.
- Placer des fontaines à eau

Acteurs externes

- Négocier avec les intercommunales et/ou politique pour des solutions gratuites concernant l'enlèvement des déchets dans les écoles
- Inclure dans le cahier des charges des sociétés d'entretien le respect du tri des déchets

Prévention

- aider à organiser un magasin d'affaires scolaires durables au sein de l'école ou système de récupération (donnerie)
- Donner des informations claires sur la gestion des déchets dangereux dans les écoles et chercher à rendre leur enlèvement gratuit.
- Promouvoir l'utilisation des Emails ou des clé USB plutôt que le papier

Formation

- Collaborer avec les intercommunales pour le développement d'une info commune et d'une malle pédagogique commune
- Formation via Fost plus et Forem pour le personnel d'entretien
- Créer une formation sur le tri à destination des enseignants et direction
- Facilité de développement et l'accès à des formations sur cette thématique.

